



Documents à fournir

Pays : **Congo Kinshasa (RDC)**

Visa Affaires

- Passeport** dont la validité doit être d'au moins 6 mois après la fin du séjour envisagé et comportant deux pages entièrement libres (page face à face)
- Copie/scan de la double page de données du **passeport**
- 2 photos** d'identité originales en couleurs, identiques, format 4,5x3,5 cms (pas de photocopie ni de scan).
- Formulaire** de demande de visa en double exemplaire à compléter sur le site.

Attention :

- ne pas régler les frais consulaires en ligne,
- compléter le formulaire de demande de visa en ligne

Risque de ne pas être remboursé si une erreur est commise. **Visa Travel International** s'en chargera pour vous.

- Une **Lettre de mission** détaillée de la société française indiquant le motif et les dates du voyage (rédigée sur papier à en-tête, tampon, signature)
- Une **prise en charge** ou une **lettre d'invitation** du représentant en République Démocratique du Congo. Ce document devra être légalisé par un notaire à l'Hôtel de Ville ainsi qu'auprès du Ministère des Affaires Etrangères.
- Justificatif de domicile** en France (quittance EDF, loyer, téléphonie, avis d'imposition, ...).
- Scan/copie du **carnet international de vaccination** (pages fièvre jaune).
- Une copie/scan recto/verso de votre **carte nationale d'identité**. Si vous n'en détenez pas, merci de rédiger une attestation sur l'honneur.
- Ressortissants étrangers (hors U-E) résidants en France : copie de votre **titre de séjour**